



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE HARWOOD

dûment convoquée et tenue au gymnase de l'école
ce 3 septembre 2025 à 19 h 30

COMPTE RENDU

ÉTAIENT PRÉSENTS À LA RENCONTRE

Voir en annexe la liste des présences 2025-2026.

1. MOT DE BIENVENUE

Le directeur, **M. Éric Viens**, souhaite la bienvenue aux parents présents. Il est 19h31.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le directeur, **M. Viens**, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par **M. Besner** et secondé par **Mme Lavigne** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

À l'unanimité.

3. CHOIX DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **Mme Lavigne et Mme Chrétien** de nommer **Mme Nevine Mohamed** secrétaire de l'Assemblée générale.

À l'unanimité.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE LE 4 SEPTEMBRE 2024

Le directeur remet une copie du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 4 septembre 2024. Une copie est jointe au présent compte-rendu pour en faire partie intégrante.

Il est proposé par **Mme Émilie Trudeau** et secondé par **Mme Rajae Alaoui** d'approuver le compte-rendu de la dernière assemblée générale des parents de l'école Harwood tenue le 4 septembre 2024.

À l'unanimité

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE (BILAN ANNUEL 2024-2025)

Les parents présents prennent acte du dépôt de ce rapport. Une copie du rapport annuel est jointe au présent compte-rendu pour en faire partie intégrante. Le sujet des différentes mesures budgétaires est abordé.

Il est proposé par **Mme Lavigne** et secondé par **M. Besner** d'approuver le rapport annuel de l'école.

6. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET AU COMITÉ DE PARENTS

6.1 Nomination d'un présent d'élections

Il est proposé par **M. Besner** et secondé par **Mme Lavigne** de nommer **M. Viens** pour qu'il agisse à titre de président d'élection.

À l'unanimité

6.2 Nomination d'un secrétaire d'élections

Il est proposé par **Mme Lavigne** de nommer **Mme Nevine Mohamed** pour qu'elle agisse à titre de secrétaire d'élection et scrutatrice au besoin.

À l'unanimité

6.3 Nombre de représentants des parents au CÉ à élire et durée des mandats

3 postes en élection (durée de 2 ans) et 2 postes substitués

6.3.1 Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement

Un document explicatif est remis aux parents. Les grandes lignes du rôle du conseil d'établissement sont présentées.

6.4 Explication des procédures de mises en candidature et de vote

6.4.1 Les participants conviennent de respecter la procédure suivante :

1. Le président d'élections procède à l'appel des candidatures au poste de représentant des parents au conseil d'établissement. Chaque candidat peut être proposé par un membre habile à voter ou proposer sa propre candidature.
2. Sur proposition d'un membre, adoptée à la majorité, la période de candidatures est close.
3. Si le nombre de candidatures ne dépasse pas le nombre de postes à combler, les personnes sont déclarées élues.
4. S'il y a plus de candidatures que de postes à combler, le président d'élections appelle le vote.
5. Le vote secret s'effectue en remplissant un coupon sur lequel les participants écriront le nom de leurs candidats favoris.
6. Le scrutateur procède au décompte des votes.
7. Le scrutateur informe le président du résultat du vote.
8. La personne ayant reçu le plus grand nombre de votes est déclarée élue par le président d'élections.
9. En cas d'égalité, le vote est repris.
10. Le président remercie tous les candidats pour leur disponibilité à participer aux affaires du conseil d'établissement.

6.5 Élections des parents au CÉ

6.5.1 Trois postes de représentants des parents sont en élection pour 2025-2026

Le président d'élections procède à l'appel de candidatures (la mise en candidature n'a pas besoin d'être secondée).

Mme Annie Chrétien propose sa propre candidature.

Mme Amélie Malette propose sa propre candidature.

M. Stephen Rohan propose sa propre candidature.

Le scrutateur d'élection déclare élus :

Mme Annie Chrétien pour un mandat de deux ans.

Mme Amélie Malette pour un mandat de deux ans.

M. Stephen Rohan pour un mandat de deux ans.

6.6 Élection de deux parents substitués au CÉ

Mme Emmanuelle Dumoulin propose sa candidature à titre de substitut.

M. Mano Kanags propose sa candidature à titre de substitut.

Les deux postes de substitués sont comblés.

6.7 Élection du représentant au comité de parents

6.7.1 Présentation des rôles et fonctions du comité de parents

Le président d'élections annonce aux membres du CÉ qu'ils devront choisir qui les représentera au comité de parents parmi les représentants des parents déjà membres du conseil d'établissement de l'école.

La décision sera officialisée lors de la première rencontre du conseil d'établissement.

6.8 Élection d'un substitut au comité de parents

Cette décision sera prise lors de la première rencontre du conseil d'établissement.

7. FORMATION D'UN OPP

7.1 Présentation des rôles et fonctions de l'OPP

La direction présente la proposition suivante à l'Assemblée : lors d'un événement nécessitant la présence de bénévoles, la direction enverra un courriel à tous les parents. Cette méthode a été utilisée dans les années précédentes et fonctionne bien, car elle permet aux parents de s'investir dans un seul événement plutôt que tous. Ce sujet sera apporté à la première rencontre du conseil d'établissement.

Adoption à l'unanimité.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **Mme Chrétien** et secondé par **Mme Trudeau** de lever l'assemblée. Il est 20h02.

Nevine Mohamed
Secrétaire de l'assemblée